



**BUREAU DE COORDINATION DES
AFFAIRES INTERNATIONALES**

**SECRETARIAT DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES**

UCAI/4383/2001

Mexico, 8 novembre, 2001

**DR. OMAR EL -ARINI,
CHEF DU SECRETARIAT
DU FONDS MULTILATERAL POUR LE
PROTOCOLE DE MONTREAL**

Cher Dr. El-Arini,

Je me réfère à votre communication du 7 août 2001 concernant la situation du Mexique au Fonds multilatéral et plus spécifiquement en ce qui concerne le projet sectoriel des mousses.

A cet égard je voudrais vous signaler que nous avons étudié soigneusement la situation, conformément aux décisions 32/54, 33/48 et 34/21, indiquant que le projet sectoriel des mousses doit seulement se conformer aux exigences de la consommation nationale globale. Nous voulons indiquer que le Gouvernement du Mexique, par le truchement de ce Secrétariat, assurera et garantira une réduction soutenue et permanente de la consommation nationale qui s'en tiendra aux chiffres figurant au dit projet et au calendrier de mise en œuvre qui y est indiqué.

En outre, le Sous-Secrétariat pour la gestion de la protection environnementale au sein de ce Secrétariat sera, en tant qu'organe fonctionnel, responsable d'assurer la conformité aux règles relatives à la réduction nationale, en appliquant tant les mesures réglementaires nécessaires que les restrictions sur les importations et la production, de manière à assurer l'exécution par le Mexique de cette obligation.

OFFICIAL TRANSLATION

- 2 -

Nous vous demandons donc de porter cette décision majeure du Gouvernement mexicain à la connaissance du Comité exécutif et également de distribuer cette communication aux membres du Comité exécutif et notamment au Président du Sous-comité des projets (le Japon) et à ses membres, en vue d'une approbation officielle du projet afin que le Mexique puisse poursuivre la mise en œuvre du calendrier accéléré.

Dans l'attente d'une prompt réponse de votre part à ce sujet, je saisis cette occasion pour vous adresser mes meilleures salutations.

Olga Ojeda Cardenas
Chef du Bureau

c.c. Victor Lichtinger, Ministre de l'Environnement et des Ressources Naturelles,
pour information.
Raul Arriaga Becerra, Sous-Secrétaire pour la Gestion et la protection de
l'environnement.
Jorge Bolanos Cacho, Directeur général de la gestion intégrée des polluants.
Ma. De Lourdes Aranda Bezaury, Directeur général des affaires mondiales.
SER. Point focal pour le protocole de Montréal.
Suely Carvalho, Administrateur responsable, Protocole de Montréal, PNUE

OOC/AAH/MCBS